
PRAGUE – New gTLD Objection & Dispute Resolution
Wednesday, June 27, 2012 – 09:00 to 10:30
ICANN - Prague, Czech Republic

Amy Stathos:

Voilà donc la première session du matin et j'apprécie votre intérêt dans ce processus. Comme tout le monde le sait, le GNSO a passé 19 recommandations de politique, le Conseil a accepté en 2008, et en dehors de ces recommandations sur les politiques, il y a eu la mise en place de processus. Il y a eu 4 objections qui ont été établies. Avec ces objections on a identifié: il y a les confusions de chaîne de caractères qui étaient la recommandation du GNSO numéro 2, les objections juridiques qui étaient la numéro 3 et l'objection numéro 6 du GNSO, et la numéro 20.

Une fois que ces recommandations ont été identifiées en tant qu'objections, nous avons donc émis un RP et nous avons donné ça aux gens qui nous fournissaient les résolutions de disputes, et nous avons l'honneur d'avoir 3 personnes qui sont ici ce matin qui vont être les administrateurs de 16 objections et je voulais juste les présenter, et ils vont faire une présentation des processus que chacun d'entre eux a mis en place pour gérer ces objections. Au début, je voudrais bien clarifier que ce dont on parle ici est la pré-délégation du processus des objections des disputes. Comme vous le savez, il y a eu d'autres mécanismes qui vont faire partie du nouveau programme gTLD mais ceux-ci sont ceux qui vont se passer avant que les TLD soient en fait émis et délégués. Le premier groupe est le Centre International pour la

Remarque: Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Résolution des Disputes, le ICDR. Il y a une objection sur la confusion des chaînes de caractères, ensuite c'est l'Arbitration et la Médiation de la Propriété Intellectuelle du Centre Mondial, et ensuite il y a le Centre International de l'Expertise de la Chambre de Commerce Internationale qui administre l'intérêt public limité et aussi les objections de la communauté.

Pour vous rappeler ce que sont les objections, l'objection sur la confusion de chaîne de caractères était un peu similaire à une TLD qui existait déjà. Donc si quelqu'un croit qu'il y a une chaîne de caractères qui a été demandée et qui est très similaire à quelque chose qui existe déjà, il peut formuler une objection avec le ICDR. La personne qui est là à côté de moi c'est Tom Ventrone. Tom est le Vice-Président de l'ICDR, il est responsable pour la gérance et pour tous les cas de dispute pour le ICDR. Il est facilitateur pour les formations d'arbitraires, il s'occupe de cela depuis presque 20 ans, donc il a beaucoup d'expérience en ce sujet. Le 2^{ème} ensemble d'objections c'est les objections de droit légal, de juridique. Si vous pensez que l'application d'une chaîne de caractères de gTLD passe au-delà des droits de la personne qui fait des objections, et ensuite il y a le centre WIPO. Vous connaissez tous Brian Beckham qui est membre de la communauté ici. Il s'occupe de l'administration des DNS et des politiques. Il est très responsable des processus de disputes d'objection des nouveaux gTLD. Il fait aussi partie de l'équipe qui a fait les papiers UDRP 2009 et il a aussi aidé l'administration de deux des plus grands cas de brevets et, avec l'ICC, les objections d'intérêt public limité. Les chaînes de caractères gTLD qui ont été demandées sont contraires à ce qui est accepté vis-à-vis des normes légales de moralité et d'ordre public. Et ensuite vous avez les objections de communauté où

quelqu'un qui a fait une objection... quand il y a aucune objection significative sur la candidature gTLD de la communauté.

Hannah Tümpel qui est le manager du centre ICC. Elle est responsable des services de résolution des disputes et aussi des médiations. Elle est aussi manager des objections de ICC qui administre en tant que programme des nouveaux gTLD pour ICANN. Elle a aussi initié la conférence médiation internationale, et c'est vraiment un honneur de recevoir cette personne ici qui pourra partager avec vous comment ces processus vont fonctionner. A la fin nous avons créé une page d'objections sur le site de ICANN qui fournit beaucoup d'informations sur chacun de ces processus et avec ça je vais passer la parole à Tom Ventrone.

Tom Ventrone:

Merci Amy. Bonjour tout le monde. Nous sommes très heureux et nous avons l'honneur d'être ici. Je suis Tom Ventrone, je suis Vice-Président de l'ICDR. Je voudrais rappeler à tout le monde que l'ICDR est la division internationale de l'association d'arbitrage de ICANN. Cette association est basée à New York, c'est là que le bureau de ICDR se trouve. L'institution qui a 86 ans est une institution à but non lucratif, elle fait du service et de l'éducation comme vous voyez en bas de la diapositive. Vous voyez que l'ICDR est l'une des 3 branches avec le AAU. Ces expertises sont dans les domaines d'administration et de médiation, c'est notre rôle primaire. Nous faisons aussi beaucoup d'éducation. Je vais vous parler un peu plus de l'ICDR. Le centre international a été établi en 1996 comme étant une partie des AAA qui s'occupe des disputes internationale. Nous sommes reconnus en tant que

fournisseurs de ces services. Nous avons énormément de dossiers internationaux. Je gère le centre de gérance des cas ICDR à New York. Nous nous occupons de toutes les disputes qui ont été publiées au niveau international. Dans notre centre nous parlons 14 langues pour pouvoir accommoder tous nos clients. Pour avoir une idée, l'année dernière nous avons eu à peu près entre 980 et 990 disputes internationales d'arbitration et de médiation. Nous avons donc beaucoup d'expertise, nous réglons beaucoup de disputes lorsqu'elles sont soulevées. Nous avons 4 bureaux internationaux et ICDR spécifiquement a des médiateurs qui sont à travers le monde. Il y en a à peu près 650 à travers le monde.

Donc je sais que Amy vient d'en parler. Nous avons parlé de la confusion des chaînes de caractères. Il y a 2 domaines plus importants: la confusion des gTLD et aussi la confusion entre les TLD qui sont demandés et ceux qui sont déjà en opération. Il y a aussi des confusions au niveau des candidatures gTLD. Nos services appliquent une fois que les évaluations d'ICANN ont été faites.

Comment faire ça. Je commence par le processus étape par étape, et si on suit le guide tout doit être fait de façon digitale, électroniquement. Nous avons mis en place un système qui nous appelons Web File (Dossier Web). C'est donc la façon de sauvegarder les documents. L'objecteur vient quand il a un cas. Il vient, nous enregistrons son dossier, et nous avons la disponibilité pour sauvegarder beaucoup de dossiers. Dans ce cas-là, c'est important que nous puissions... il est anticipé que les cas doivent être suivis par rapport aux documents pour la plupart du temps, il n'y a pas d'auditions, d'orales.

Les partis peuvent aller voir quel est le statut de leur cas en ligne bien sûr n'importe-quand. C'est important parce que s'il y a quelqu'un qui fait des objections, qui a beaucoup d'objections sur des chaînes de caractères différents ou alors s'il y a un candidat qui en a fait une objection pour plus d'une fois, ils peuvent aller voir tous leurs cas en allant sur le site.

Comment est-ce qu'ils vont faire. Il faut archiver une objection. Ensuite nous avons un site: ICDR.org. Ils doivent faire attention aux différents ensembles de régulations et de procédures que nous avons mis en place afin de gérer ces cas. Ils soumettent leurs informations, ils chargent toutes leurs informations et ils doivent bien sûr inscrire leurs objections et ça doit être fait en Anglais, et il y a un nombre limité de mots. Il y a un coût de 2750\$ qui doit être payé avec une carte de crédit et qui doit être payé le jour où leurs objections sont soumises. Ensuite il peut y avoir des frais additionnels si l'on a besoin d'utiliser un expert mais au tout départ il faut mettre le prix lors de la soumission de l'objection.

Après nous faisons une révision de l'examen administratif qui requiert, si l'on suit les règles du Manuel, nous répondons aux candidats en ce moment-là pour leur dire que le dossier a été soumis ou s'il y a des problèmes, des choses à corriger, ils ont 5 jours pour faire des corrections. Il peut y avoir aussi une déficience, le cas peut être rejeté. Et ce rejet est sans préjudice, l'objecteur peut donc revenir plus tard s'il n'a pas corrigé d'ici les 5 jours. Il a le temps de soumettre une 2^{ème} fois son cas, et ensuite nous avertissons le candidat avec les corrections.

Si c'est le cas, nous allons entrer sur notre site les informations que vous voyez, je ne sais pas si c'est clair pour vous sur l'écran mais ça contient

le numéro du cas, le jour où nous avons reçu l'objection et la raison de cette objection. Et ensuite nous allons résumer aussi la confusion. Cela vous donne le nom, le nom du candidat.

Et ensuite nous avons le rapport qui sera mis à jour continuellement, donc vous pouvez aller sur le site directement où à travers le lien qui est sur le site ICANN, ou directement sur notre site, et vous pourrez voir comment ces mises-à-jour seront soumises.

Comme je l'ai dit, le rapport est toujours mis à jour. Donc il y a une période d'objection de 7 mois et ensuite il n'y aura aucune action qui sera prise après. Une fois que ICANN publie cette dispute, 30 jours après nous aurons officiellement ou ré-officiellement si vous voulez, puisqu'on aura déjà donné un avertissement à la personne qui fait l'objection pour vous dire qu'il faut répondre, et vous devez répondre.

Nous espérons aussi qu'en ce moment-là – je ne veux pas aller trop loin – mais les partis ont peut-être une conversation en ce moment-là, les négociations et les médiations sont importantes dans le Manuel. C'est encouragé. Nous préférons que personne n'ait à prendre une détermination, nous préférons ne pas engager un intérêt. Nous pensons que c'est dans l'intérêt des deux partis de négocier pour qu'ils ne paient pas le coût d'un médiateur, de faire la négation de ces disputes afin que le cas soit résolu entre les deux partis.

Et quand les deux partis peuvent être en accord durant les médiations, nous savons que c'est beaucoup mieux que d'aller passer devant un expert.

Les avertissements seront donc initiés après cette annonce des disputes. La réponse elle-même doit se faire durant les 30 jours après que le candidat ait fait sa demande, il y a donc aussi une date limite, si l'on ne répond pas c'est un défaut et l'objection sera rejetée. Encore une fois, en bas, on parle des négociations et des médiations qui sont encouragées. Nous essayons de parler aux partis afin d'accomplir celles-là, et cela peut se passer avant que le candidat soumette son dossier ou après qu'ils aient soumis une réponse.

Et ensuite il y a la consolidation. Les consolidations peuvent se passer durant notre révision administrative. Cela dépend des chaînes de caractères qui sont en place et de notre révision en tant qu'économie d'argent, de temps... si nous voyons s'il y a la possibilité que deux cas puissent être combinés et entendus par un même expert, nous allons faire cela.

Le panel lui-même est un panel d'experts, comme j'ai dit, ICDR a 650 personnes à travers le monde qui sont neutres, c'est comment on les appelle. Ce sont des professionnels qui ont de l'expérience dans tous les types de résolution des disputes.

Aux Etats-Unis, l'association en a 7000 de ces personnes qui sont neutres. Mais ici nous avons recherché dans notre base de données et nous avons réuni un nombre de personnes pour notre panel, et on a à peu près 75 personnes avec un minimum de 15 ans d'expérience dans les disputes, les noms de domaines, les propriétés intellectuelles, l'internet. Ils ont de la formation et beaucoup d'expérience dans la médiation et dans d'autres formes de résolution de disputes. Ils n'ont pas de préjudice, ils doivent être capables d'évaluer sur de bons

principes et ils sont dans 21 pays comme vous le voyez et ils ont un code de déontologie qu'on appelle AAA. Nous sommes très neutres et nous avons une très bonne déontologie. Nous prenons les choses très au sérieux. Nous savons que nos personnes neutres sont en place et qu'ils peuvent écouter et comprendre les concepts qui sont amenés devant eux et prendre une décision sans influence externe.

Que va faire cet expert? Ils vont examiner tous les documents qui ont été soumis et ils vont décider s'ils ont besoin de plus d'informations, c'est leur prérogative. Ils vont décider à propos des problèmes à la base des documents qui ont été soumis. Et les normes de ICANN, les règlements, les principes qui ont été mis en place et qui sont applicables.

Le Manuel déclare que pour décider qu'une objection soit rejetée, elle doit être probable, mais pas forcément parce qu'ici ce n'est pas possible, il y aura de la confusion.

Il pourrait y avoir une audience, il sera décidé donc. Par la suite cette audience peut être mise en place comme une conférence vidéo par exemple, puisqu'on s'attend à ce que les partis soient d'endroits différents du monde.

L'expert va émettre une détermination qui sera écrite et raisonnée, qui sera publiée sur le site web et les partis... nous allons proposer la consolidation, nous n'allons pas être confus s'il y a une seule personne qui va faire une objection, un seul candidat, les deux vont payer le frais pour rémunérer l'expert. Le parti gagnant va être remboursé.

Et je pense que c'est notre processus du début à la fin. Je suppose que s'il y a des questions.

Amy Stathos: On va passer aux 2 autres présentations et on prendra les questions après.

Brian Beckham: Bien sûr, bonjour Amy. Merci d'être venus et je suis désolé à l'avance pour le manque de coordination des diapositives, il y a des dédoublements et la raison en est que la procédure qui règle toutes les procédures est la même. Donc il y a différents critères qui gouvernent différents types de procédures mais la procédure principale qui gouverne toutes les autres est la même à travers tous les types de procédures. Donc je suis désolé si vous allez voir des recouvrements.

Donc voici une introduction abrégée sur l'objection des droits juridiques en cas de violation. Et comme Amy a dit auparavant, nous sommes en période de commentaires indirects sur 60 jours, tout le monde peut soumettre un commentaire sur le type de ces points de doléance, et vous pouvez voir ici sur l'écran que sur la base de ces fondements juridiques, si vous regardez les commentaires publics il y a plusieurs plaintes qui ont déjà été reçues par ICANN et ils ne doivent pas être discutés pour le moment ou examinés dans le fond, mais vous pouvez soumettre des commentaires individuellement ou analyser ces commentaires et réagir à ceci.

Donc qu'est-ce qu'une objection de droits juridiques? Amy en a parlé mais je vais passer là-dessus rapidement à nouveau. L'objection pour le

droit juridique est un processus selon lequel les propriétaires de marques ou les organisations intergouvernementales peuvent soumettre une plainte où ils pensent que l'application pour une chaîne de caractères pourrait violer leur acronyme ou leur marque protégée sur la base d'une recommandation commune WIPO de 2001 qui a été approuvée par les états membres. C'est pour mieux comprendre les fondements juridiques de ce processus.

Et la question qui a surgi plutôt régulièrement est de savoir si l'objection des droits juridiques et les autres types d'objections empêchaient certaines actions, et ce n'est pas le cas. Les partis doivent soumettre à l'applicabilité de la procédure d'objection, soit en soumettant une objection ou en soumettant une candidature en premier lieu. Mais on comprend que cela n'empêche pas aux paris d'avoir recours au tribunal.

Donc encore une fois, Tom a couvert en détail les différentes phases procédurales que les fournisseurs devraient entreprendre en termes de révision administrative. Donc c'est juste pour avoir un survol de la situation, du déroulement chronologique. Pour le moment, la période de soumission d'objections de 7 mois est ouverte et devrait se terminer au milieu de janvier de l'année prochaine, et si cela change, nous allons mettre l'information sur le site web et divulguer l'information.

En termes de chronologie, dans l'avenir, au milieu de février de l'année prochaine, l'annonce de dispute et la modification des objections, le temps de réponse est de 30 jours et en mi-avril le panel sera nommé.

Dans la chronologie actuelle, peut-être au même moment l'année prochaine on devrait avoir des conclusions du panel, et c'est pour les différents types d'objections puisque la procédure est la même pour

tous les différents types d'objections. Et, tout simplement pour que vous ayez graphiquement une idée d'où nous nous trouvons dans le processus d'objectifs général. Vous voyez, nous sommes à la phase de début, donc les objections peuvent être soumises maintenant mais il y a plusieurs étapes de procédures qui sont encore à venir.

Je pense que je ne devrais pas trop détailler cette diapositive puisque Tom l'a déjà fait. Donc cela vous donne une présentation des différentes étapes procédurales à un niveau très élevé. Une chose que je voulais souligner et qui a déjà été mentionnée est que ces objections sont soumises par voie électronique et au cours de plaidoiries il y a la possibilité où les partis demandent une autorisation du panel à soumettre des preuves sous forme non-électronique si c'est le cas ou si c'est approprié.

Encore une fois, comme cela était mentionné, ces cas devraient être entendus dans les plaidoiries hors des conférences, mais s'il faut une conférence, nous travaillons avec les panelistes et les partis par téléconférence pour réduire les coûts et garder les choses aussi rationalisées et efficaces que possible.

Donc les critères appliqués par les panelistes sont basés sur les recommandations de WIPO sur la protection des marques déposées sur internet et les panelistes chercheront à savoir si la chaîne de caractères appliquée, ils devraient voir si elle empêcherait de manière inéquitable ou créer une confusion avec les acronymes et les marques déposées des objecteurs.

Il y a une liste de 8 facteurs à considérer dans le Manuel du Candidat, section 3.5.2., et c'est un survol. Consultez le Manuel pour avoir une

meilleure formulation du travail des panelistes pour IGO comme j'ai dit en bas de l'écran, il y a 5 facteurs à considérer qui sont plutôt similaires aux facteurs à tenir en compte par les panelistes des marques déposées, donc c'est ce qu'ils regarderaient pour voir s'il y a une possibilité de confusion entre la chaîne de caractère requise et la marque de l'objecteur.

Les frais de soumission font partie du processus, et si en cas d'absence de paiement par un candidat ou un objecteur, leur cas serait rejeté. Ils doivent être donc payés au début. Et dans le cas de WIPO, nous faisons de la même façon que pour les cas d'arbitrage, donc dans un cas typique qui est une objection contre une candidature, le prix serait de 10000\$ américains dus au moment de la soumission de l'objection ou de la réponse.

Ensuite 2000\$ pour l'administration et le traitement de dossier par parties et le frais de l'expert qui sera rendu au parti qui aura le gain de cause. Donc parmi ces 10000\$, 2000\$ restent pour le centre pour l'administration et 8000\$ iront au parti au gain de cause par remboursement de la prime du panel.

Un point important à mentionner en cas de consolidation, il y a des efficacités de coûts que nous aimerions faire passer aux partis s'il y a plusieurs objections à une candidature, ces objections peuvent être présentées devant un panel unique pour qu'il puisse avoir une preuve présentée de manière rationnelle pour que le panel puisse faire des conclusions individuelles pour que ICANN ait des informations sur des objections à disposition. Donc en termes de frais de soumission, l'essentiel est de dire que les 10000\$ sont dus au moment de la

soumission, peu importe les consolidations qui pourraient jouer par la suite. La raison est que nous ne savons pas si le cas serait consolidé jusqu'à ce que le volet de consolidation se termine et tout remboursement pro rata serait remboursé après conclusion, et que le cas soit adjugé.

Encore une fois Tom l'a couvert et je crois qu'il n'est pas nécessaire de reprendre cela en détail. Quelque chose que j'aimerais souligner ici c'est que, bien que le langage de la procédure soit en Anglais, il y a une provision dans le Manuel où les partis peuvent soumettre des preuves qui ne sont pas en Anglais accompagnées par une traduction certifiée bien sûr en cas de raison probante où il y a des preuves ou des documents qui ne sont pas en Anglais, les partis ont le droit de demander l'autorisation du panel pour soumettre ce type de preuves.

Donc encore une fois, comme cela à été mentionné par Tom, comme l'ICDR, nous prenons le processus de nomination très au sérieux, et les panelistes doivent affirmer leur neutralité et leur indépendance des partis en signant une déclaration d'acceptation des déclarations d'impartialité et d'indépendance qui est disponible pour tout le monde et affichée sur notre site web. Et en cas de panel d'un membre, le Centre WIPO nommerait en discrétion le panéliste.

Pour les objections de droit juridique, c'est unique, tous les partis se mettent d'accord, le centre nomme trois membres. Dans le cas où il y aurait une objection, tous les candidats ou tous les objecteurs devraient se mettre d'accord sur la nomination d'un panel de trois membres. Et ce processus serait similaire aux autres cas où chaque parti peut nommer un membre, et le centre offre une liste de candidats pour le troisième

panéliste sur la base de la notation de chacun des partis sur la liste et la disponibilité de ce panéliste.

Donc qui sont ces experts? Les experts font partie d'une liste de 100 membres sur une liste dressée par l'UDRP. Ils ont adjugé plus de 11000 cas de UDRP et leur taux de transfert moyen est autour de 80%, légèrement plus faible que le taux de transfert moyen UDRP. Donc de manière jurisprudentielle ils sont plus conservateurs. Donc ce sont les panelistes les plus expérimentés qui ont de l'expérience dans les marques, le commerce électronique et la législation internet.

Ils représentent plus de 30 pays et langues, donc même si les plaidoiries seront effectuées en Anglais, les candidats sont à travers le monde, donc nous avons essayé de nommer des panélistes très divers pour pouvoir analyser les cas dans différentes langues et avec une certaine diversité géographique et de l'expérience professionnelle.

Et un point important c'est que, bien sûr, il s'agit d'une liste que nous avons mis sur pied à l'avance mais en cas de besoin en raison du volume des dossiers, du conflit ou de toute autre circonstance non prévue, on pourrait étendre cette liste en cas de besoin.

Donc les recours dans tous les cas d'objection sont limités à soit le succès soit le rejet de l'objection. Il n'y a pas de dommage pécuniaire adjugé mais le parti ayant le gain de cause a droit à un remboursement partiel, donc c'est une manière où le parti qui a le gain de cause reçoit de l'argent en retour mais il n'y a pas de dommages et intérêts. Et ensuite on n'essaie pas de réinterpréter la conclusion, vous pouvez voir une citation du Manuel où les résultats de l'expert sont considérés

comme une conclusion, un conseil que ICANN acceptera dans le processus de résolution de disputes.

L'objection de droit juridique ou bien de chaîne de caractères, ou un des deux autres types sont indépendants des quatre types d'objection qui sont possibles, donc il est possible qu'une candidature ait différents types d'objection qui soient soumis sur différentes bases juridiques

Donc en cas de consolidation, et encore une fois c'est quelque chose qui est encouragée dans le Manuel de l'Applicant, pour bénéficier au profit des partis afin de réduire les coûts et faciliter les panélistes si ces situations surgissent, nous essaierions de consolider les objections et si le centre WIPO décide de ne pas les faire, les partis sont libres d'exiger cela et nous analyserions cela, et les facteurs à considérer sont détaillés dans les règles de respect WIPO mais ils sont là uniquement pour vous donner une idée, un survol de haut niveau pour que vous puissiez voir les facteurs tenus en compte dans les scénarios de consolidation.

Donc encore une fois, comme Tom l'a mentionné en termes d'information au sujet de ces cas qui ont été publiés, une fois l'objection soumise, chacun des fournisseurs afficherait des informations de base sur l'existence d'une dispute et des informations sur les partis. Et en termes de conclusion elle-même, une fois la décision est prise par l'expert, elle serait affichée sur notre site web sauf dans le cas du panel qui essaierait de ne pas publier certaines parties de la décision.

Tout est sur notre site web. Nous avons mis une liste des questions les plus couramment posées qui couvrent les détails, les éléments de procédures et les objections, les prix, les coûts... et on a mis une trousse d'outils (*toolkit*) pour les partis qui sont intéressés, et voici un cliché

d'écran. Vous pouvez voir au centre qu'il y a les questions et à droite ce qu'on appelle la trousse LOR. Donc ce sont des informations utiles et bien sûr s'il y a des questions que nous n'avons pas couvertes n'hésitez pas à nous contacter, nous avons un e-mail. N'hésitez pas à nous contacter et à demander des clarifications.

Amy Sthatos: Merci Brian. Et maintenant Hannah de l'ICC.

Hannah Tümpel: Bonjour, c'est un plaisir d'être ici avec vous aujourd'hui, merci beaucoup pour l'invitation. En langue allemande, on dit que toutes les bonnes choses sont gratuites. Nous sommes la 3^{ème} institution et c'est nous qui aurons la chance de sous mettre tous les dossiers.

Je pense que le processus est un grand processus avant que nous arrivions, les 3 institutions que nous représentons étaient là pour rassembler toutes les informations pour les nouvelles résolutions. Je suis contente que nous sommes vraiment là, ici, pour présenter ces nouveaux règlements et pour continuer à aller de l'avant. C'est aussi un défi d'arriver à un ensemble de règlements qui pourraient être appliqués pour différentes institutions, pour différentes objections. Je pense que nous avons accompli quelque chose et c'est bon de voir que cela soit devenu concret.

Comme vous le savez, le ICC est une institution qui est assez vieille. Nous sommes indépendants des autres états, nous avons une base à Paris et nous sommes représentés dans 100 pays à travers le monde.

Une des activités principales de l'ICC est la résolution des disputes. Et comme vous le savez, surtout ceux qui sont avocats, l'ICC est très connue à cause de la Cour d'Arbitration qui est administrée par ICC, où nous nous occupons des cas d'arbitration. Il y a aussi un 2^{ème} département, le Centre ICC pour les ADR, et une sous-section est le Centre International pour l'Expertise.

J'ai mais ça ici parce que ce centre qui va administrer toutes les procédures de l'ICC pour ICANN, je vais vous parler un peu du Centre.

Le Centre a été fondé en 1975, c'est une institution qui date depuis longtemps. Ils administrent tous les cas qui sont soumis... tous les cas dont les descriptions sont données dans ce petit livret que vous devriez avoir sur vos chaises. Comme pour toutes les résolutions, cela s'applique aussi sur tous les cas qui sont amenés au Centre. 80% de nos cas sont internationaux et 20% sont des cas domestiques.

Tous ces cas qui sont soumis qui sont soumis à l'ICC sont administrés d'une façon très spécifique, nous avons les règlements d'expertise avant les règlements de règlementation. Cela se passe à Paris mais la plupart des cas ne se déroulent pas à Paris. C'est important de garder ça en tête car à part que certaines de ces procédures... il peut y avoir des audiences en vidéo et cela peut se passer. Les endroits où nous sommes n'ont rien à voir avec l'origine du pays ou de l'endroit où les cas sont émis. Vous ne devez donc pas aller à Paris mais tous les cas seront administrés à partir de Paris.

Qui administre ces cas? Comme pour les autres institutions nous avons une équipe internationale d'avocats qui sont en charge de ces cas. Beaucoup de ces cas seront internationaux, pratiquement tous. Donc ça

peut être une valeur ajoutée pour les partis qu'il y ait des avocats qui viennent de votre pays ou de votre région et qui parle votre langue.

Comme cela a été mentionné auparavant, ICC va administrer tous les cas sur la base de 2 différents guides: nous avons les objections d'intérêt public limité et le 2^{ème} est les objections communautaires, et je vais parler de cela un peu plus tard dans ma présentation. Comme cela a été déjà mentionné, un des défis de ces procédures de résolution de disputes, nous avons un ensemble de règlements combinés. Cette procédure pour les nouveaux gTLD qui a été mise en place par ICANN est un attachement du guide. Mais en addition, nous avons des règlements spécifiques mis par chacune des institutions. Pour ICC, ces règlements sont les règlements d'expertise comme je l'ai déjà dit.

De plus, il y a des notes de pratique qui supplémentent les règlements d'expertise pour ces procédures spécifiques. Et ensuite il y a un appendice qui a toutes les procédures. Vous avez aussi un imprimé sur vos chaises.

C'est la dernière fois qu'on va éliminer un arbre pour les procédures de ICANN, par la suite tous ces documents seront digitaux. A partir de maintenant ce sera toujours sur le site web.

Ces documents vont supplémenter les règlements de ICANN et quelque fois, spécifiquement, le ICC va s'occuper de questions plus spécifiques. Il y a des choses, comme je l'ai dit, qui sont communes aux procédures, cela dépend bien sûr de celui qui les administre.

Les procédures générales. Je voulais parler chronologiquement à travers le processus, mais je pense que Tom a donné assez de détails, donc je

vais seulement focaliser sur les points principaux parce que la chronologie qui suit, la limite de temps est la même pour toutes les institutions donc ce n'est pas la peine que je répète.

Comme vous le savez, les objections peuvent commencer le 13 juin. Je pense qu'il n'y a pas d'objections qui ont été soumises jusqu'à présent, donc c'est correct, oui. Le 13 juin vous pouvez commencer et donc utilisez le formulaire qui a été fourni par les fournisseurs ; dans le cas d'ICC, vous pouvez le trouver sur notre page web, c'est en fait un document Word que vous pouvez remplir. Après, nous avons la révision administrative, les autres en ont parlé, ensuite il y a la publication de l'avertissement de disputes de ICANN qui va être au début de 2013, et ensuite il y a 30 jours pour soumettre la réponse. Je pense qu'il faut garder en tête que toutes les limites de périodes de temps pour ces procédures ne peuvent pas être élargies. Pour soumettre les objections le temps est mis en place et également les 30 jours pour la réponse des candidats. Je souligne ça pour vous parce qu'il y a des conséquences si vous ne soumettez pas une réponse, et c'est que l'objection prendra le dessus, ce qui veut dire que c'est très important et différent pour d'autres procédures de résolution de disputes parce qu'ils n'ont pas toujours le même résultat. Donc c'est quelque chose qu'il faut que vous gardiez en tête si une objection est soumise par vous-même. Une 2^{ème} chose sur laquelle je voulais insister – et je vais essayer de passer rapidement là-dessus – concerne le coût. Brian a déjà dit tout à l'heure qu'une des spécificités de ces procédures est que tous les partis doivent faire un paiement à l'avance du paiement en entier, ce qui est différent d'autres procédures de résolution de disputes. Juste usuellement,

l'institution vous dit que le coût est 10000\$, chacun des partis doit payer 5000\$ à l'avance.

Cependant, dans ces procédures, nous inviterons les deux partis à payer les 10000\$ en entier à l'avance et le parti qui va perdre doit ensuite payer, et le parti qui gagne va être remboursé complètement à la fin, bien sûr en ôtant les frais d'inscription. C'est quelque chose que vous devez garder en tête quand il s'agit des coûts des procédures dans ces cas où vous allez devoir avancer le paiement en totalité.

Finalement, un point qui n'a pas encore été mentionné, c'est que sous le règlement ICANN chacune des institutions, à moins qu'elles soient exclues spécifiquement, il y aura le scrutin de la détermination des experts. Les experts, une fois qu'ils ont fait un préliminaire, ils vont inviter le préliminaire de cette décision à l'institution, donc dans ce cas-là à l'ICC et nous faisons donc un contrôle de qualité de ces préliminaires, pas sur la substance, mais disons que tout doit être dit dans la...

On va bien regarder que sur ce papier tout est correct: le nom du candidat, le montant d'argent, que toutes les lois et les règles ont été appliquées, etc.... donc c'est quelque chose qui est spécifique à ces procédures pour ceux qui d'entre vous connaissent le procédé en général de l'ICC. C'est assez commun pour nous, pour l'ICC. Nous sommes une des institutions qui conduit ce genre de procédures pour beaucoup de procédures d'expertise, donc c'est un processus que tout le monde connaît assez bien. Ce n'est pas nouveau pour nous mais ça sera peut-être important pour vous de comprendre ces procédures.

Ensuite il y aura donc un avis de la détermination de l'expert qui sera émis.

Quelque chose qui soit un petit peu similaire dans toutes les procédures, elles seront toutes administrées, toutes en Anglais, alors qu'on regardait certains document que vous allez envoyer pour soutenir vos objections comme Brian l'a dit auparavant, ils doivent être traduits, mais certains d'entre eux pourront peut-être voir les documents dans leur langue originale puisque certains des experts pourront parler la langue.

Il y a plusieurs spécificités de procédures, c'est que sous le règlement d'expertise, vous verrez que d'habitude il y a une requête: c'est la mise en place de la mission des experts, des missions qui seront sans experts, ça sera un peu différent de l'autre parce que sous la procédure de ICANN elle n'est pas nécessaire. Nous allons recevoir les documents seulement d'une manière électronique. Les frais de soumission peuvent être remboursés. Ils sont souvent non-remboursables, mais dans les cas de ICANN nous le feront.

Nous allons élire les experts et je vais revenir à ça tout à l'heure. Il y aura peut-être la constitution d'un panel expert de trois membres pour les objections d'intérêt public limité. Je dis ça parce que si vous regardez le règlement, vous allez voir que cela assume qu'il n'y aura qu'un expert par cas et pour les procédures d'ICANN ça sera différent. Et dans le cas où vous voulez essayer Et dans le cas où vous voulez essayer d'avoir une résolution qui sera acceptable pour les deux partis, je pense que dans la communauté il ya eu beaucoup de ça, on a parlé de l'importance de la

communication et de la conciliation. Donc, la médiation peut être bonne pour vous et pour les procédures de ICC.

Deux mots sur les objections spécifiques, pour les premières objections nous avons parlé des objections d'intérêt public. La candidature gTLD est contraire aux normes légales qui sont généralement acceptées moralement et publiquement dans l'intérêt de l'ordre moral et public.

Je parlerai de ces choses plus en détail. Vous avez dans le Manuel une liste à la page 321, vous avez une liste de ces principes qui pourraient inclure la Déclaration des Droits de l'Homme et toutes les conventions internationales qui ont à voir à la discrimination et ainsi de suite. Ce n'est pas une liste qui est exclusive, mais ça vous donne un peu une idée des cas des objections qui peuvent être amenés.

Il y aura donc un panel de trois membres d'experts, deux experts membres et un directeur. Et en ce qui concerne la question « qui peut faire objection? », il n'y a pas de limitations, mais de façon à nous assurer que ce n'est pas des fondements d'une objection... Il y a quelque chose de spécifique par rapport à ces procédures, ça ne s'applique pas pour tous les autres fondements mais une fois que l'un des experts du panel a reçu le dossier, la première tâche qu'il a est de revenir, d'avoir une procédure un peu de scanning: il va voir le document très plus vite pour voir s'il y a des objections qui soient fondés, disons. S'il voit une fois que cette procédure éclair, disons, que c'est une objection frivole, il peut éjecter cette objection sur la base de cette procédure éclair. Et là vous aurez votre décision, elle sera acceptable, elle sera basée juste sur cette procédure éclair, donc vous voulez être sûr que vous ayez un bon fondement à votre objection. Par

exemple, il peut y avoir de nombreuses objections avec le même fondement pour le même sujet.

Donc au niveau de la substance bien sûr ça peut être un manquement aux principes généraux.

Le deuxième fondement peut être les objections de la communauté, il faut qu'il y ait une opposition à la candidature gTLD d'une portion de la communauté dans laquelle le gTLD peut être explicitement et implicitement ciblé, donc à la suite vous aurez un panel d'un membre expert. Et ensuite ICANN a prévu un examen de quatre étapes quand il s'agit de la substance, vous pourrez donc voir ça sur votre document et vous pouvez aller y voir quelles sont les règles.

Ensuite, les experts? Comme ceux qui le savent, les procédures ICC sont différentes de celles d'autres institutions, nous n'avons pas une liste fermée d'experts ou de médiateurs ou d'arbitres.

Nous faisons des recherches individuelles pour chaque cas basées sur les requêtes et les demandes de chaque cas. 80% de nos cas sont donc internationaux comme je vous l'ai déjà dit. Ils demandent des gens avec des historiques, de l'expérience et des qualifications différentes, donc nous voulons nous assurer que nous trouvons la personne qui correspond le mieux aux demandes de chaque parti pour chaque cas.

Donc, comme vous le savez aussi, nous avons une période de temps très limitée pour les procédures de ICANN, nous avons 30 jours pour les trouver. Donc pour nous assurer que nous restons dans la période, nous avons déjà rassemblé un grand groupe d'experts pour chaque cas et nous les appelons en se basant sur les cas qui sont soumis, et nous

avons notre propre initiative pour cela. Les règlements ICANN ne fournissent que des critères de qualification, mais en ce qui concerne les experts, ils doivent avoir une réputation internationale. Comme vous le savez bien sûr, ça va exclure beaucoup de gens qui pourraient être d'éventuels experts.

Bien sûr, nous avons à confirmer l'impartialité et la disponibilité de chaque expert pour chaque cas et tout cela sera communiqué aux partis.

Quand on parle des coûts, comme je l'ai dit, les coûts sont régulés dans l'Appendice 3 des règlements. C'est le document que vous avez devant vous, les coûts sont en euros, pas en dollars américains, ce qui est inhabituel parce que les réglementations d'ICC sont calculées en dollars. Nous avons décidé de changer cela dans ce cas. Nous avons changé cela il y a quelques années, peut-être aujourd'hui ce serait quelque chose à laquelle nous aurions dû penser, mais enfin bon, c'est en euros maintenant. Donc, les coûts devraient être à peu près 450 euros par heure. Les dépenses administratives seront normalement pour un panel d'une personne 12000 euros et pour un panel de 3 membres 17000 euros. Les dépenses des experts seront remboursées aussi pour des dépenses raisonnables et la part des experts en général par panel: 40% pour la personne qui dirigera le panel et 30% pour tous les autres. ICC va estimer le coût total, et comme je l'ai déjà dit, inviter chaque parti à payer le montant total, et ensuite ces derniers seront remboursés à la fin.

Nous avons également, bien sûr, des ressources en ligne, et cette diapositive qui date de 9h30 est devenue obsolète lorsque la nouvelle

page de ICC a été affichée. Je n'ai pas pu l'actualiser. La nouvelle est bien plus jolie. Donc toutes les informations sont sur ICCexpertise.org, vous pouvez voir tous les documents, et c'est également l'endroit où nous allons publier la liste des cas, donc les objections avec les ICC au moment où nous les recevrons, il sera actualisé et nous allons publier les conclusions d'experts une fois qu'elles seront finalisées.

Et pour terminer, ICANN a choisi des institutions très expérimentées pour gérer ces événements, donc il y a vraiment une valeur ajoutée énorme qui est celle d'avoir une institution qui soutient parce que vous avez des avocats dans toutes ces institutions qui peuvent vous aider, vous conseiller et vous donner des informations sur les procédures spécifiques, donc je ne peux que vous encourager à nous contacter si vous avez des questions.

Si cela ne se rapporte à aucun des fondements d'objection que nous vous avons indiqués, je vous orienterai vers les institutions. Utilisez ces ressources, nous sommes heureux de vous aider, contactez-nous par e-mail, par téléphone... Merci beaucoup.

Amy Stathos:

Merci Hannah. Donc, pour résumer comme vous pouvez le voir, il y a des procédures similaires que tous les fournisseurs doivent utiliser, et ces procédures ont été conçues à travers le processus de discussion de communauté d'ICANN, et ils ont institué leurs propres règles également et qui sont applicables aux procédures et aux processus des fournisseurs particuliers. Donc je sais que pour le moment je devrais demander s'il y a des questions parmi le public, n'hésitez pas de prendre le microphone, n'hésitez pas de décliner votre identité afin de l'enregistrer. Merci.

Werner Staub:

Je m'appelle Werner Staub. Une question quand à... même si les périodes d'objections ont débuté, le processus ne commence que plusieurs mois après, s'il y a beaucoup d'objecteurs à une candidature donnée, ils devraient tous s'objecter alors que si le premier est suffisant alors les objections ultérieures ne seront pas nécessaires. Tous le monde doit attendre pour se presser plusieurs mois après.

Et finalement, toutes les évaluations de ces TLDs et nous en avons beaucoup qui sont en dispute et qui pourraient faire l'objet d'objection, donc toutes devront être évaluées alors que si l'objection aurait pu être traité auparavant. Donc il n'y aurait pas de gaspillage d'effort au niveau de l'évaluation.

Le concept des processus ce n'était pas encore connu ou quel type de candidature nous aurions, donc lorsque le processus a été conçu, une certaine hypothèse a due être employée et je pense que nous savons tous que les statistiques que nous avons maintenant sur les candidatures sont légèrement différentes à quoi nous nous attendions. Par exemple, nous avons beaucoup plus de candidats, de portfolios, donc ces candidatures extrêmement taillées sur mesure en grand nombre de candidats. Donc la communauté doit répondre par le moyen d'objection.

Et dans ce cas spécifique, le cout peut être très élevé, si le cout que nous avons pour les objections communautaire par exemple s'ils doivent le faire, ils doivent tous soumettre et donner aux candidats beaucoup de temps jusqu'à ce que la réponse soit reçue et le candidat

n'a pas envi de se retirer avant avoir vu au moins la soumission. Donc je me demande si on pourrait actualiser le processus dans ce sens.

Amy Stathos:

En se qui concerne le concept du programme comme je l'ai dis, le processus et la chronologie a été établie, comme vous l'avez dis, c'était avant que les candidatures ont été reçue, qu'on ne connaissait pas encore le nombre de candidature mais le concept est de permettre à toutes les objections d'être soumises au même temps pour que tout le monde ait le même rythme pour obtenir l'objection qu'elle soit accepté. Et donc ces 4 jours après l'évaluation initiale de certaines circonstances si les gens voulaient attendre jusqu'à ce qu'ils déterminent au moins si une candidature avait satisfait l'évaluation initiale, ils pouvaient le faire.

Bien sur comme nous savons tous que cela était bien discuté au cours de ces réunions, beaucoup de ces questions étaient un peu compliquées avec le concept de regroupement. On essaye de résoudre ces problèmes avec la communauté, c'est de voir où nous nous sommes et nous sommes ouvert pour essayer de comprendre la processus mais l'objectif est que toutes les objections soient traitées au même temps pour que quelqu'un ait une certaine certitude en terme de quelle candidat lui ont opposé une objection et qui a eu gain de cause et qui n'a pas eu gain de cause pendant le processus.

Philip Corwin:

Bonjour, Philip Corwin. Je pose la question à mon nom propre. J'étais curieux par apport aux objections communautaires, pour les candidatures, nous avons un système de notation très stricte où la

notation est de 14/15points pour passer l'évaluation des objections communautaires.

Quel est le rapport entre une objection communautaire et l'évaluation communautaire? Si une objection communautaire est retenue, est ce que cela signifie que peu importe la notation, la candidature que le communautaire ne peut pas se qualifier et de même si une objection est rejetée est ce que cela peut jouer sur la notation positive lors des processus d'évaluation?

Amy Stathos: Se sont 2 processus complètement différents les annotations et les...

Philip Corwin: Mais il doit y avoir un rapport quand même.

Amy Stathos: Se sont 2 processus complètement différents.

Philip Corwin: D'accord.

Amy Stathos: Michele.

Michele Jourdan: Michele Jourdan. Et je lis pour les participants à distance. Sous une objection pour une confusion de fil où les fil ne sont identiques, vous pouvez écrire un règlement basé sur la coexistence.

Sous une objection de confusion de fil où les 2 parties sont des fil non identiques, vous pouvez écrire une option de règlement qui n'est pas probable vu qu'il y a un problème de coexistence.

Donc c'est difficile en tant qu'administrateur neutre, puisque nous sommes impliqués dans le processus et ceci porte plutôt sur le fondement, les jugements au fond. Donc peu importe la déclaration, il y a toujours une possibilité qu'on trouve un règlement entre parties ou procès. Nous pensons qu'il est important d'avoir une conversation ayant... peut être qu'au départ, ils ont des positions si opposées sur la diversité de ces fil qu'aucun règlement qu'en accord ne peut être trouvé et un expert trouvera et conclura. Mais cela encourage dans le guide nous en tant que l'organisation que les personnes communiquent, que les parties communiquent et peut être trouvé une médiation pour trouver une conclusion qui satisfasse une ou deux parties.

Amy Stathos: Christina.

Christina: Deux questions à mon titre personnel. Je vais les poser toutes les deux. La première chose c'est un suivi par rapport à la question de fil, l'un des 4 points de critère dans l'évaluation de priorité communautaire, on comprend la portée de l'application et pour qu'une candidature de priorité dispose, reçoive le nombre maximum de points s'il n'y a pas

d'objection bien sûr. Est ce que cela ne peut se produire seulement s'il n'y a pas d'objection communautaire?

Ensuite une clarification sur la fin de la période d'objection. Je viens de vous entendre que donc c'était l'évaluation initiale plus d'une semaine mais j'ai eu un échange avec Kurt pendant la session des nouveaux gTLDs et c'était clair que c'était 7 mois. Donc je pense que ce serait très utile pour nous tous d'être plus clair, d'avoir des informations plus claires là-dessus.

Amy Stathos:

En termes de première question, s'il y a une objection, si le panel d'évaluation prendrait cela, il tiendrait compte de cela. Si l'objection avait été soulevée pendant la période d'évaluation initiale, je ne crois pas que ce soit quelque chose qui soit un résultat automatique qu'on soit réputé à une opposition. Ils peuvent l'intégrer dans le processus en termes des 14 jours et des 7 mois comme c'est quelque chose qu'on a déjà discuté, 7 mois c'est quelque chose qu'on a discuté également. Pour le moment, vu le problème avec le regroupement de lots uni ou multiples, on doit vraiment se concentrer là dessus et voir la date butoir et on travaille là-dessus pour essayer de faire cela très rapidement. Merci.

Femme:

Et surtout par apport à ce point de vitesse, ce serait vraiment utile si la communauté pouvait savoir quelle date butoir, elle s'applique avant la date de commentaire publique.

Paul McGrady: Paul McGrady. Je pose la question à mon nom propre. En tant qu'auteur, j'ai une question pour chacun des panelistes et Brian. Je veux d'abord les décisions, WIPO sont elles finales? Peut être que vous avez déjà couvert. Je suis arrivé en retard, désolé. Sont-elles finales? Ça veut dire que les gens ne peuvent plus se retourner vers le tribunal ou bien c'est comme l'UDRP même si vous n'aimez pas le résultat, vous pouvez encore vous tourner vers le tribunal. Si vous allez au tribunal, est ce que alors les décisions WIPO considéré dans le cadre de la loi américaine de l'arbitrage.

Brian Beckham: Je pense que c'était le cas pour toutes les objections. Ils ne se sont pas de l'arbitrage. Il n'y a pas d'invocation de la convention de New York pour la question sur les décisions actuelles, les tribunaux par apport au processus ICANN, les conclusions, les décisions sont présentées à ICANN pour qu'elle opine dans le cas de son processus d'évaluation mais selon nous cela n'empêcherai pas de recourir aux tribunaux. Comme cela était mentionné auparavant, la soumission d'une objection n'empêcherai pas le recourt aux tribunaux. Donc je ne vois pas pourquoi le processus décisionnel modifierait ce scénario.

Paul McGrady: Merci. Quand à la confusion de fil, mais je crois que je connais la réponse, est ce que le mécanisme de confusion de fil par exemple si vous êtes un candidat et on vous a mis dans une situation dans laquelle... ou on vous a mis dans une situation que vous n'aimez pas, est ce que vous pouvez aller comme pour le tribunal et demander un jugement déclaratoire que le jugement déclare une non confusion? Ou

bien si vous essayez de faire entrer quelqu'un dans un environnement contentieux, si vous ne pouvez pas utiliser le mécanisme de fil, peut être que c'est dirigé.

Amy, est ce qu'ICANN a un processus d'appel entre parties, quelque chose d'administrative automatique ou des candidats peuvent présenter des preuves ou leurs positions qu'ils ne vont pas créer de confusion pour le consommateur.

Brian Beckham: Oui, en termes pour la première partie, il y a rien qui dit que vous ne pouvez pas ramener ça aux experts. La décision est ce qui est de leurs compétences, selon le guide, cela dépend. Mais en termes de la réponse initiale du candidat, nous n'allons pas les imiter.

Paul McGrady: Donc, Amy vous n'avez pas besoin de répondre à moins que vous vouliez. Est-ce qu'il y a un autre mécanisme additionnel pour le faire?

Amy Stathos: Il n'y a pas un qui fasse partie du processus pour le moment.

Paul McGrady: Et finalement pour Hannah, je suis désolé même de poser cette question. Je vois que l'ICC, également l'élément neutre des disputes entre candidats, entre les registres des points nouveaux gTLD lorsqu'ils reçoivent le contrat, et ICANN commence que le ICC traite le problème d'être à la fois le vendeur et la partie neutre?

Hannah Tümpel: C'est pour cela que je veux rappeler la seconde diapositive. Dans ma proposition j'essaye de vous expliquer les différents départements ICC, l'une des choses qu'ICC a fait d'offrir des services de plus en plus de services d'arbitrage de financer pour le centre ADR avec le centre d'expertise comme élément de cela. Et ensuite l'unité d'arbitrage qui est complètement indépendante en cas d'échange entre les départements, il n'y a pas d'échange et les managers de dossiers, il y a chez nous une paroi, nous n'avons accès aux autres cas donc se sont des procédures complètement différentes avec différentes règles qui sont applicables. Egalement les personnes en charge et les gens qui ne pas de l'arbitrage ICC mais des experts externes. Donc cette partie entièrement séparée.

Paul McGrady: Merci pour le détail. Vous comprenez mon intention.

Hannah Tümpel: C'est une bonne question, il faut le clarifier.

Paul McGrady: Merci.

Dev Anand Teelucksingh: Dev Anand Teelucksingh de At-Large et président interim du groupe qui coordonne à la capacité de soumettre des objections. J'aimerais poser une question au sujet, clarifier la manière dont les objections sont

soumises. Au moment où elles sont reçues pendant la période d'objection de 7 mois, est ce qu'elles sont publiées sur votre site web? Et est ce que toute la déclaration d'objection est également publié pendant cette période ou cela ne se produit que lorsque ICANN fait une annonce de dispute 30 jours après la période d'objection?

Tom Ventrone:

Je ne suis pas sur si nous envisageons la possibilité de publier toute l'objection. Mais quand aux informations, elles sont reçues une fois que l'objection est complète et qu'il n'y ait pas de faiblesses. Nous allons actualiser cette charte de manière continue mais je ne suis pas sur qu'en termes de publication de l'objection elle-même.

La réponse c'est que nous ne voulons pas publier les plaidoiries même mais les informations publiées sur les objections c'est les noms des parties, les fondements, la date de la réception des DRSP et la date de publication de l'objection, mais pas les plaidoiries elles mêmes.

Hannah Tümpel:

Nous sommes obligé de les publier en ligne les informations, mentionnées par Brian, avant la xx de dispute d'ICANN et l'article 9^E de la résolution ICANN du processus ou quelques détails. Ces choses doivent être publiées sur chaque site des institutions.

Dev Anand Teelucksingh:

Merci.

Michele Jourdan: Bonjour. Pour les participations à distance, il y a 2 questions. Le premier est que Hannah mentionnait que les objections peuvent elles soulevées si le fil soumit respecte la moralité générale. Est cela est basé sur le fil ou bien à l'utilisation quand à la portion de l'utilisation par le public?

Hannah Tümpel: Je cherche Amy pour voir si elle va répondre à sa question. Comme vous le savez dans la candidature, il y a beaucoup d'information sur l'utilisation, également c'est quelque chose qui ne peut pas être exclu mais premièrement la résolution de dispute va porter sur le fil lui-même parce que autre chose, nous n'avons pas de formation objective là-dessus encore, mais c'est quelque chose que les experts vont tenir compte. Amy, vous voulez ajouter quelque chose?

Michele Jourdan: Je crois que c'est tout à fait vrai. Merci Hannah.

Prochaine question, si les parties à une objection arrivent à un règlement pendant la procédure après avoir payer les frais, est ce qu'il y aura un remboursement et si oui, combien?

Hannah Tümpel: Cela dépendre à quel niveau le règlement est arrivé. Si c'est arrivé un jour après la réception des réponses, bien sur ce sera très tôt mais si c'est, alors que nous avons déjà mené l'enquête des experts et ils ont déjà finalisé leur travail, ce sera différent.

Donc en général, il n'y a pas une réponse unique à cela, cela dépendra du moment où le règlement était trouvé? Nos institutions vont bien sur essayer de tenir compte du fait que les parties ont trouvé un règlement

amicales et c'est durant les remboursements autant que possible en fonction de la situation.

Michele Jourdan: Merci.

Eric Pearson: Bonjour, Eric Pearson. Je comprends très bien, je comprends la période de temps. Est-ce qu'il y a par contre un mécanisme pour lequel quelqu'un qui fait une objection pourrait rendre public sa propre objection? Quel mécanisme vouliez vous qui va passer? Qu'est ce que vous suggérez?

Amy Stathos: Je pense que quelqu'un qui soumet une objection, il n'y a pas d'empêchement pour cette personne de rendre cette objection publique.

Eric Pearson: Est-ce que ce sera sous la direction d'ICCU ou ce sera juste une déclaration publique?

Amy Stathos: Oui ce serait donc une déclaration.

Jim Prendergast: Une question, les informations qui seront données, est ce que le candidat aura toutes les informations sur les réponses des objections,

quelles seront les informations qui seront publiées sur le site à propos de l'applicant?

Tom Ventrone: Le panel dit ce ne sera pas avant la période de la fin de l'objection que l'annonce de la dispute sera fait et recevront une réponse.

Jim Prendergast: Doc un candidat qui collectionnait une série d'objections aura donc 30 jours pour répondre à toutes les objections reçues du panel?

Tom Ventrone: Le panel dit, si ce n'est pas consolidé, oui ce sera possible.

Brian Beckham: Encore le membre du panel dit, l'article 6b sur la communication et la date butoir demande à ce que le candidat fournit des copies et toute une correspondante à chacun d'entre eux, donc je pense que cela inclura votre question.

Jim Prendergast: Est-ce que ce sera entre vous ou est ce que ce sera direct?

Brian Beckham: Oui, il y a donc une requête que les parties recopies, copies chacun de leurs documents qu'ils s'envoient.

Jim Prendergast: Et ensuite la communication vers le candidat sur l'objection, est ce que ce sera à travers email, courriel, quelle forme aura-t-elle?

Brian Beckham: Le panel dit, oui dans notre cas ce sera électronique, ce sera email, courriel donc.

Flip Petillion: Flip Petillion au micro. Je voudrai réitérer une inquiétude qui était posé ce matin dans l'intérêt de tout le monde, c'est de savoir quelle sont les dates butoirs pour soumettre une objection, parce qu'il y a des contradictions entre les 2 règlements, il y en a qui dit 7 mois, et l'autre qui dit 2 semaines après le début de l'objection? Voilà ma question.

Pour les 3 centres, est ce que c'est correct de dire que tous les cas seront gérés, disant, dans les 5 périodes de temps, donc des 45 jours? Et la deuxième question cela voudrait dire que nous aurions différents panels qui seraient confronté avec la même question et que nous n'aurions pas la chance de pouvoir construire un cas de règles guidant sur les questions identiques? Et je me demande ça en tant que paneliste et avocat moi-même. Merci.

Brian Beckham: Je pense que la réponse est que si le cas arrive, un cas arrive et qu'il y a une objection et qui a suivi son cours, vous avez parlé des procédures qui seront faites en parallèle, il y aura donc une possibilité que la détermination des experts soit faite plus vite que dans les 45 jours qui s'occupent à la procédure. Et si l'avocat dit qu'il va faire une détermination en 45 jours, il va le faire en 45 jours, vous savez. Et c'est quelque chose que nous avons à voir dans le futur, s'il y a le potentiel

pour cette situation de se développer, mais en ce moment nous n'avons pas la réponse, nous ne savons pas.

Tom Ventrone: Je n'ai pas grande chose à dire, c'est le même processus pour chacun d'entre eux, il y'a 45 jours qui sont en place et cela va aller devant des exports différents, pour le même problème c'est ce qui se passera.

Hannah Tümpel: Ce n'est pas le rôle de l'institution de s'assurer qu'il y a une communication croisée entre le panel. Chaque panel va avoir sa propre décision avec sa propre question mais c'est à ICANN de voir s'il y aura une période de temps uniforme pour les procédures. C'est quelque chose à laquelle nous aurons certainement à faire face.

Amy Stathos: Je ne vois pas d'autres questions. En venant du panel, il n'y a pas d'autres questions. Je pense que nous allons avoir une autre personne au micro.

Paul McGrady: Merci. Je suis arrivé encore tard ce matin, j'étais à la réunion IOC et la croix rouge dans l'autre pièce.

Un commentaire qui est venu de Jim Berkhoff je pense, de la part de l'IOC. Le problème commun que nous avons avec l'internet serait une aiguille dans une boîte de foin par apport à ce qu'on aura dans le futur

quand on parle de nouvelles candidatures, le nombre d'applications de demandes pour le gTLD, les meilleures compagnies mondiales ont leurs propres gTLD ou ils auront leurs propres gTLD. Chaque personne qui croit ou qui dit, qui argumente que les nouveaux gTLD vont répliquer au premier niveau ce que nous avons déjà le.Com, est vraiment coupable d'être aveugle, disant.

Voyons les protections que vous avez introduites, comme la confusion des séquences. Nous allons exacerber ce qui se passe déjà, ce dont on parle c'est quand quelqu'un va dans l'internet et met une adresse et ils vont à la mauvaise page, ils vont sur un site qui est administré par quelqu'un d'autre, qui devrait normalement avoir le site qu'ils recherchent. Et en résultat, ils en feront face à la fraude, ils auront 10 ans durant lesquels ICANN a créé un système qui va réduire ce problème.

Et au lieu de ça, on se retrouve à un point où les problèmes que nous avons sont courants ont été dans la communauté est consciente, est devenue une aiguille dans une boîte de foin, comparé à ce que cela va dans le futur. Vous êtes là, vous êtes assis sur le panel et vous n'êtes en position. Vous avez vraiment un niveau d'autorité incroyable que vous aurez donc dans le futur. A quel point, à quel moment, est ce que votre rôle futur dans la décision de dire qui a le droit de faire une objection, quelles seront celles qui seront acceptées et cela va arriver vers une question de conflit d'intérêt?

Amy Stathos:

Si je discerne bien la question que vous avez fait, si j'identifie bien votre question, tous les gens qui sont là peuvent avoir une objection qui peut

être entendu, si satisfait les requêtes qui sont demandées pour les procédures d'objection et qui ont satisfait tous les critères administratifs, ils ont le droit de se faire entendre.

Paul McGrady:

Est ce que vous êtes satisfait toutes les personnes qui vont avoir fait ces objections sont conscient de tous ce qui se passe? Est-ce qu'ils vont pouvoir se permettre de payer les couts pour enregistrer une objection?

Amy Stathos:

Est-ce que je peux vous dire c'est qu'ICANN et aussi la communauté a fait de grands efforts pour s'assurer que les gens au niveau mondial sont conscient du programme, son conscient des processus et des procédures d'objection et que ces procédures sont disponibles pour tous les gens qui peuvent satisfaire une objection.

Paul McGrady:

S'il y a 100 personnes, trouvez donc des gens qui connaissent les programmes de nouveaux gTLD. Je serais surpris de voir que beaucoup de gens sont au courant de cela.

Amy Stathos:

Merci pour votre question.

Homme:

Une autre question entre la relation..., la relation entre l'évaluation des membres de la communauté et les objections de la communauté et l'objection sur les séquences. Vous avez des processus qui sont séparé

dans le temps et le temps dans lequel ils seront gérés. L'un et l'autre, les deux au même temps, quelle est la relation entre le processus, donc au niveau administratif, entre les 2 actions?

Tom Ventrone: Il n'y aura pas de coordination entre les 2 institutions. Ce sera géré séparément.

Homme: En même temps.

Tom Ventrone: Oui.

Amy Stathos: Merci maintenant nous sommes vraiment justes à temps. Donc je voudrais remercier tout le monde de leurs participations, et si vous avez des questions additionnelles, les personnes du panel seront là pendant un moment. Merci et passez une bonne journée.